



**PREMIÈRE  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Schéma français d'évaluation et de certification de la sécurité des technologies de l'information

**CERTIFICAT ANSSI-CC-2023/27**

Ce certificat est associé au rapport de certification ANSSI-CC-2023/27

**CombICAO Applet v3 on ID-One Cosmo X (EAC with PACE Configuration)**

**SAAAAR : 203742**

Développeurs : IDEMIA, INFINEON TECHNOLOGIES AG

Commanditaire : IDEMIA

Centre d'évaluation : CEA - LETI

**Critères Communs version 3.1, révision 5**

**EAL5 Augmenté**

(ALC\_DVS.2, AVA\_VAN.5)

conforme aux profils de protection :

*Machine Readable Travel Document with "ICAO  
Application", Extended Access Control  
version 1.3.2, BSI-CC-PP-0056-V2-2012-MA02*

*Machine Readable Travel Document using Standard Inspection Procedure with PACE,  
version 1.0.1, BSI-CC-PP-0068-V2-2011-MA-01*

**Date de validité : date de signature + 5 ans.**

Paris, le 21 Juin 2023

Le Directeur général adjoint de l'Agence  
nationale de la sécurité des systèmes  
d'information

Emmanuel NAEGELEN

[ORIGINAL SIGNE]



Dans le cadre du CCRA, ce certificat est reconnu au niveau EAL2.

Ce certificat est émis conformément au décret 2002-535 du 18 avril 2002 modifié relatif à l'évaluation et à la certification de la sécurité offerte par les produits et systèmes des technologies de l'information.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

51, boulevard de La Tour-Maubourg, 75700 PARIS 07 SP

Le produit, objet de cette certification, a été évalué par CEA - LETI sis en France en appliquant la *Common Methodology for Information Technology Security Evaluation*, version 3.1, révision 5, conforme aux Critères communs, version 3.1, révision 5.

Ce certificat s'applique uniquement à cette version spécifique de produit dans sa configuration évaluée. Il ne peut être dissocié de son rapport de certification complet. L'évaluation a été menée conformément aux dispositions du SOG-IS, du CCRA et du schéma français. Les conclusions du centre d'évaluation, formulées dans le rapport technique d'évaluation, sont cohérentes avec les preuves fournies.

Ce certificat ne constitue pas en soi une recommandation du produit par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information et ne garantit pas que le produit certifié soit totalement exempt de vulnérabilités exploitables.